

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 22 septembre 2021 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

COUVERTURE PHOTOVOLTAÏQUE DE COURTS DE TENNIS

Monsieur le Maire présente le projet de couverture photovoltaïque de deux courts de tennis du complexe sportif, proposé par l'ENR64. Ce projet d'énergie renouvelable s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie élaboré par la CCPN. Un avis est publié pour porter à la connaissance du public cette manifestation d'intérêt spontanée.

AMENAGEMENT DE L'ARRÊT DE BUS AVENUE DU BEARN

Le Maire rappelle le projet d'aménagement et de sécurisation de l'arrêt de bus de l'avenue du Béarn, avec la création de chemins piétonniers. Le Conseil municipal décide de solliciter les subventions de l'Etat et du Département pour cette opération dont le montant est évalué à 42 478,00 € HT.

CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF « DEMOCRATIE PARTICIPATIVE »

Le Conseil municipal propose la création d'un 6^{ème} comité consultatif « Démocratie participative » et désigne les membres suivants : M. Thomas Séverac, M. Christophe OMS.

RAPPORTS ANNUELS RELATIFS AU PRIX ET A LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le Maire présente au Conseil municipal les rapports annuels, de la Communauté de commune du Pays de Nay, sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif, destinés, notamment, à l'information des usagers.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement, tels qu'ils ressortent des rapports présentés.

CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le marché, composé de 11 lots, a été signé pour un montant total de 588 890,11 € HT, inférieur à l'estimation. Pour rappel, une subvention, au titre de la DETR, a été obtenue pour ce projet, d'un montant de 163 621,20 €. Les travaux commenceront début novembre, pour une durée de 9 mois.

QUESTIONS DIVERSES

Fibre optique : une réunion a eu lieu en présence de l'opérateur SFR, thd64 et Lafibre64. Les armoires de raccordement vont être installées d'ici la fin de l'année, le déploiement commercial est prévu pour mi-2022.

Défibrillateurs : ils ont été réceptionnés et vont être prochainement installés dans les ERP obligatoires : salle des fêtes, église, école maternelle et salle des sports.

Commission Cadre de vie : Mme PUYOU, membre de la commission, précise que les prochains arbres de naissance seront des pieds de vigne autour de l'esplanade.